

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
EPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصحة
MINISTERE DE LA SANTE
الوكالة الوطنية للدم
AGENCE NATIONALE DU SANG



N° : 1956 / ANS / DG / 2024

AVIS DE CONSULTATION N° 25 / 2024

L'Agence Nationale du Sang, lance une consultation conformément aux articles 13 ,14 ,16 ,19 ,20 et 22 du décret Présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de Service Public et selon les articles 18 et 19 la loi N°23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives Aux marchés Public.

OBJET DE LA CONSULTATION : « Acquisition de réactifs de Laboratoire relatif à la transfusion sanguine pour le compte de l'Agence Nationale du Sang » qui comprend :

Réactifs de dépistage de l'hépatite B, l'hépatite C, VIH par technique manuelle ELISA et la syphilis par technique manuelle TPFA.

1- CONDITIONS D'ELIGIBILITE DU SOUMISSIONNAIRE :

La présente consultation s'adresse aux fabricants, ou leurs représentants, importateurs et aux distributeurs (grossiste, détaillant) activant dans le domaine des réactifs de la sérologie infectieuse qui disposent des capacités techniques, financières et professionnelles pour mener à bien l'objet du présent cahier des charges :

* Ayant l'agrément délivré par les services compétents (Ministère de l'Industrie et de la production Pharmaceutique ou Ministère de l'Industrie Pharmaceutique) en cours de validité pour les importateurs et les fabricants et/ou le registre de commerce électronique pour les distributeurs ou le statut pour les entreprises étatiques (le décret de création).

*Ayant réalisé au moins un (1) projet relatif aux réactifs de la sérologie infectieuse en rapport lors des dix (10) dernières années (de 2015 à 2024) justifiées par une attestation de bonne exécution.

2- RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES :

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation ou leurs représentants dûment désignés peuvent retirer le Cahier des charges auprès du service des marchés publics et du contentieux de l'Agence Nationale du Sang, sise au : 15 route du Kadous, Tixeraine- Alger à partir de la date d'affichage de la présente consultation.

3- CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Les dossiers de soumission comprendront, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

➤ **Le dossier de candidature qui contient :**

-Une déclaration de candidature renseignée, datée, signée et cachetée

-Une déclaration de probité renseignée, datée, signée et cachetée

-Délégation de pouvoir (le cas échéant) datée, signée et cachetée.

-Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

-Les bilans comptables des (03) trois dernières années précédentes (2021, 2022,2023) visés par les services des impôts

-Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution relative aux réactifs de la sérologie infectieuse en rapport avec le lot de la soumission lors des dix (10) dernières années (2015 à 2024).

-L'agrément délivré par le Ministère de l'Industrie et de la production Pharmaceutique -Ministère de l'Industrie Pharmaceutique pour les importateurs et les fabricants et le registre de commerce électronique pour les distributeurs et le statut pour les entreprises étatiques (le décret de création).

-Carte d'immatriculation fiscale (NIF).

-Numéro d'identification statistique (NIS).

-C20 années 2023 dans le cas de non assujetti à la TVA délivré en 2024

-Copie du relevé d'identité Bancaire (RIB).

➤ L'offre technique qui contient :

- Une déclaration à souscrire datée, signée et cachetée
- Un mémoire technique justificatif datée, signée et cachetée
- Un engagement sur le délai de livraison datée, signée et cachetée
- Un engagement sur la date de péremption des réactifs à la livraison. Celle-ci ne doit pas être inférieure à six (06) mois à la livraison datée, signée et cachetée
- Un engagement sur la qualité des réactifs datée, signée et cachetée
- Engagements sur le respect des spécifications technique.
- Une documentation technique en langue arabe ou française, pour autres langues il y a lieu de joindre une traduction en langue française ou en langue arabe.
- Certificats de conformité des réactifs aux normes internationales.
- Le soumissionnaire doit fournir un rapport d'évaluation délivré par l'Institut Pasteur d'Algérie pour chaque paramètre, cependant, l'Institut Pasteur d'Algérie est exonéré de présenter ce rapport d'analyse lorsque les paramètres objet du présent cahier des charges sont contrôlés à son niveau.
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » dater et signé.

➤ L'offre financière qui contient :

- La lettre de soumission remplie, datée et signée
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie, datée et signée
- Le détail estimatif et quantitatif (DQE) remplie, datée et signée.
- état récapitulatif des détails quantitatifs et estimatifs.
- La facture pro-forma originale contenant : la date, la raison sociale, NIS, RIB, adresse et numéro du contractant et cocontractant, le montant doit compter les prix en lettre et en chiffre, cachée et signée.

NB : - veuillez préciser la marque et la référence des réactifs sur la facture pro-forma.

- Toutes les pièces doivent être remplies et datées et signées par le soumissionnaire conformément aux modèles joints au cahier des charges.

4- FORME ET PRESENTATION DE L'OFFRE :

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et Cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une Autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

CONSULTATION N° 25/2024

«Acquisition de réactifs de Laboratoire relatif à la transfusion sanguine pour le compte de l'Agence Nationale du Sang »

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres»

5- DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :

La durée de préparation de l'offre est fixée à onze (11) jours à compter de la date de la première parution de l'avis de Consultation.

Le service contractant peut avant la date de dépôt des offres s'il le juge utile, procéder à une prorogation de la durée De préparation des offres.

6- DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

Conformément à l'article 66 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service publics, les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée des Préparations des offres de 8h30 à 13h00 à l'adresse suivante :

Agence Nationale Du Sang, service des marchés publics et du contentieux
Sise au 15, Route du Kadous Tixeraïne- Alger

- Date et l'heure d'ouverture des plis :à 13 h00.

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour Ouvrable suivant.

- Tout pli ne respectant pas l'anonymat ou réceptionné hors délai sera rejeté.



Fait à Alger, le... 17 OCT 2024
La Directrice Générale

المديرة العامة
شورية توفيقية